

-----

**Centre des Opérations Humanitaires et de Stabilisation**

**ANNEXE I - REGLEMENT DE LA CONSULTATION  
MEAE\_25047\_CDSCS**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE  
(CRT)**

**Audits, évaluations de projets humanitaires et cartographie des organisations non gouvernementales humanitaires (ONG) subventionnées par le Centre des opérations humanitaire et de stabilisation (COHS) du Centre de Crise et de Soutien (CDCS), l'Initiative Française pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (IFSAN), et audits et évaluations des projets portés par le Fonds Equipe France (FEF), la DCT-CIV et d'autres services de la Direction générale de la mondialisation (DGM) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).**

**Généralités**

Le présent cadre de réponse et le plan décrit constituent la trame de la proposition technique du candidat. La proposition technique du candidat engage le titulaire tout au long de l'exécution de l'accord-cadre.

L'offre technique doit respecter les indications fournies ci-après et notamment l'ordre indiqué dans le présent cadre de réponse technique.

Chaque point du présent document doit être impérativement renseigné par le candidat dans le cadre d'un mémoire technique avec des annexes.

## **I. CRITERE « VALEUR TECHNIQUE » – 55 POINTS**

### **1. LIVRABLE – 10 POINTS**

Afin de mener à bien les missions qui seront confiées au titulaire le candidat présente :

- sa compréhension des termes de référence et les diligences menées pour répondre à la commande. Il devra détailler le plan du rapport envisagé, sa compréhension des objectifs de sa mission, et le déroulé de la mission.
- pour chaque lot, un modèle de rapport d'audit (lot 1 et 5) et/ou un modèle de rapport d'évaluation (lot 2 et 4) et/ ou un modèle de rapport de cartographie des risques (lot 3). Dans le cadre du lot 3, le rapport devra inclure le modèle de matrice des risques pressenti, la listes des procédures interrogées, avec un modèle de fiche « identité » permettant de synthétiser les données clés de la structure de l'ONG cartographiée.

### **2. METHODOLOGIE DE CONTROLE / D'EVALUATION – 10 POINTS**

Le candidat présente :

- sa méthodologie de contrôle/d'évaluation/de cartographie (notamment en matière d'échantillonnage, de contrôle des procédures internes pour les audits) et l'étendu des contrôles envisagés. Dans le cadre des audits, une attention particulière sera portée aux contrôles réalisés en matière d'achats, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, de détection des atteintes à la probité et en matière de sécurité. Pour les cinq lots, le candidat devra présenter une capacité à formuler des recommandations priorisées et opérationnelles.
- Pour les lots 1,2,4 et 5, les normes et standards appliqués et leur pertinence au regard des activités humanitaires et d'aide au développement concernées.

### **3. MOYENS HUMAIN – 15 POINTS**

Le candidat doit justifier :

- de son expertise dans le domaine l'audit (lots 1,3 et 5) et/ou dans le domaine de l'évaluation (lot 2 et lot 4). Pour les lots 1, 3 et 5, la présence d'un expert-comptable et/ou d'un commissaire au compte au sein de l'équipe sera valorisée ;
- de son expertise dans le secteur de l'humanitaire, de l'aide au développement et de sa connaissance des bailleurs de fonds et des financements institutionnels, notamment français ;

- de compétences pertinentes dans la mise en œuvre du marché (compétences linguistiques, expertise sécuritaire, expertise évaluative, etc.).

#### 4. MOYENS LOGISTIQUES – 20 POINTS

Le candidat doit justifier :

- d'une organisation interne adaptée avec une équipe dédiée à l'audit ou l'évaluation dans le domaine de solidarité internationale et de l'aide au développement ;
- d'une capacité de déploiement sécurisée dans les pays d'intervention du CDCS, de la DAG/HUMA pour la solidarité internationale et des autres directions de la DGM en charge de FEF (DCT-CIV,DPS,DAG,DDC,DDE) pour l'aide au développement ;
- de procédures et de moyens permettant de lutter les conflits d'intérêts, de respecter les délais et d'assurer la qualité des rapports ;
- d'outils informatiques adaptés permettant la collecte de données, l'échange de documents de manière sécurisée, la confidentialité des données. **Toute utilisation de l'intelligence artificielle (IA) doit être présentée et la politique d'utilisation doit être jointe au mémoire technique.** Dans le cadre des évaluations, capacité du candidat à utiliser des outils innovants sera valorisée.

#### II. CRITERE « PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE » – 5 POINTS

Le candidat décrit les actions de développement durable mise en place dans le cadre de l'exercice de sa prestation, et notamment détaille pour chaque produits, matériel ou moyens de production mobilisés dans le cadre de cet appel d'offre.

**La RSE générale de l'entreprise/groupement ne sera pas prise en considération.**